

---

M.E.S., Numéro 126, Mars - Avril 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 04 mars 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mars - avril 2023*



## LA PARENTE ET L'HYBRIDISME DES SYSTEMES POLITIQUES COMME FONDEMENT EXPLICATIF DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN AFRIQUE

par

**Gérard BISAMBU MPANG'DE**

*Chef de Travaux, Apprenant en Anthropologie*

**Bertin TSHAMA KANUMBI**

*Chef de Travaux, Doctorant en Anthropologie*

**Roger MATANGILA ZENGAMAMBU**

*Assistant, Apprenant en Anthropologie*

(Tous) du Département d'Anthropologie, Faculté des Sciences Sociales,  
Université de Kinshasa

### Résumé

*A l'heure actuelle dans le contexte de la démocratisation en Afrique, il est aberrant de vivre les crises sociopolitiques qui caractérisent l'espace politique africain. La question centrale dans cette étude est celle de savoir pourquoi l'Afrique demeure encore incapable de capitaliser de dividendes de la démocratisation comme dans les pays occidentaux ? Cette question trouve ses éléments de réponse dans la parenté et l'hybridisme des systèmes politiques en Afrique, au regard de leurs implications fonctionnelles dans la participation politique.*

*En bref, l'africain doit chercher son identité en politique et un modèle adapté pour son épanouissement, sinon la démocratie serait un piège pour l'Afrique comme stipulait Honoré N'gbanda : « Afrique : Démocratie piégée »<sup>1</sup>, alors que l'élection qui en est le mécanisme inconditionnel est « un piège à con » selon Jean Salem<sup>2</sup>. C'est l'expression de l'hybridisme des systèmes politiques en d'autres termes en Afrique.*

**Mots clés :** *parenté, hybridisme des systèmes politiques, crises sociopolitiques*

### Abstract

*At present, in the context of democratization in Africa, it is absurd to experience the socio-political crises that characterize the African political space. The central question in this study is to know why Africa is still unable to capitalize on the dividends of democratization as in Western countries? This question finds its answers in the kinship and hybridism of political systems in Africa, with regard to their functional implications in political participation.*

*In short, the African must seek his identity in politics and a suitable model for his development, otherwise democracy would be a trap for Africa as Honoré N'gbanda stated: "Africa: Democracy trapped", while the election which is the unconditional mechanism is "a con trap" according to Jean Salem. It is the expression of the hybridism of political systems in other words in Africa.*

**Keywords :** *kinship, hybridism of political systems, sociopolitical crises*

### INTRODUCTION

Nul n'ignore en Afrique, l'existence de crises sociopolitiques durant la démocratisation et personne n'enchanté cette situation déplorable. Face à ces crises sociopolitiques qui bloquent le développement durable de tous les peuples, il est impérieux d'y réfléchir en profondeur pour pallier ce désastre continental. C'est pourquoi, la présente

<sup>1</sup> H. N'GBANDA NZAMBO-KO-ATUMBA, 1994, *Afrique: démocratie piégée*. Front Cover. Equilibres aujourd'hui, - Africa. 187 pages.

<sup>2</sup> JEAN SALEM. ; Elections, piège à cons ? Que reste-t-il de la démocratie ?, Flammarion, Paris, 2012, p3

réflexion trouve son sens en épinglant deux causes qui expliquent les crises sociopolitiques en Afrique. Il s'agit de la parenté et l'hybridisme des régimes politiques. De prime à bord, l'indexation de ces causes ne constitue pas les seules causes qui expliquent lesdites crises, il y en a plusieurs, mais à chaque chercheur, la liberté d'orienter son intérêt de la recherche afin de répondre tant soit peu à cette problématique. Nous nous inscrivons à la dynamique de sociétés africaines sur le plan politique pour justifier la persistance du déséquilibre au sein de la sphère politique en général.

C'est principalement en Afrique où, nulle part ailleurs est vécu au quotidien ce théâtre désolant. Coup d'Etat militaire, réforme constitutionnelle taillée aux avantages du Président en exercice, musèlement de la presse qualifiée de subversive, incarcération de journalistes et autres intelligences critiques, insécurisation à dessein du processus électoral, parodies électorales, contentieux électoraux, ... Afrique. Tous ces faits, non exhaustifs, sont, par extension, des expressions de crises sociopolitiques découlant de la démocratisation en Afrique. Notre équation de recherche trouve, de ce fait, sa justification : pourquoi l'Afrique demeure encore incapable de capitaliser de dividendes de la démocratisation comme dans les pays occidentaux ? Cette question trouve ses éléments de réponse dans la parenté et l'hybridisme des régimes politiques en Afrique, au regard de leurs implications fonctionnelles dans la participation politique.

Nous portons une précision sur l'utilisation des concepts opératoires au cours de notre réflexion : la parenté est conçue dans le sens large selon M. Grawitz qui la définit comme étant « un ensemble de liens provenant, soit de la consanguinité (parenté naturelle, biologique), soit d'un système de relations sociales variant suivant les groupes sociaux et entraînant des comportements particuliers ».<sup>3</sup>

En effet, en anthropologie sociale, l'étude de la parenté vise essentiellement les phénomènes sociaux qui marquent les relations de consanguinité aussi bien que d'affinité (ce qui veut dire alliance, mariage). Les consanguins sont tous les parents qui ne sont pas des alliés.

L'hybridisme est un concept emprunté de la biologie, pour le cas d'espèce, nous l'utilisons dans le sens politique. Un régime hybride est un type de régime politique mixte souvent créé à la suite d'une transition incomplète d'un régime autoritaire à un régime démocratique.<sup>4</sup> Les régimes hybrides combinent des caractéristiques autocratiques et démocratiques et peuvent simultanément organiser des répressions politiques et des élections régulières. Ces régimes présentent souvent un double visage entremêlé de démocratie et de dictature, tels qu'on ne sait dire exactement de quelle race sont-ils. Le caractère démocratique y apparaît un effet verni à la fonction esthétique-cosmétique. Arnaud Zacharie<sup>5</sup> leur consacre la dénomination « démocrature » définie par le dictionnaire comme « un régime politique mêlant des apparences démocratiques et un exercice autoritaire du pouvoir ». Le terme *régime hybride* découle d'une vision polymorphe des régimes politiques qui s'opposent à la dichotomie autocratie/démocratie<sup>6</sup> Les régimes hybrides sont caractéristiques des pays ressources tels que les pétro-États. Ces régimes sont stables et tenaces.<sup>7</sup>

<sup>3</sup> M. GRAWITZ, 1991, *Lexique des sciences sociales*, Dalloz (5<sup>e</sup>. éd), Paris, p.204.

<sup>4</sup> A b c d e f g h i Подлесный, Д. 2016, *Политология: Учебное пособие [ Science politique : manuel ] (en russe)*. Kharkiv : НВА. p. 62–65/164.

<sup>5</sup> Zacharie A., *La transition écologique et sociale. Pour une priorité soutenable et partagée*, Centre d'Action Laïque, Bruxelles, 2020, p.108.

<sup>6</sup> A b c Jean-François GAGNÉ 2015,- *Hybrid Regimes*, front cover, oxford university press, p.32

<sup>7</sup> Un b Schulmann, Ekaterina. "Царство политической имитации" [*Le royaume de l'imitation politique*]. *vedomosti.ru*. Récupéré le 2019-08-13.

Les chercheurs occidentaux analysant les régimes hybrides, prêtent attention au caractère décoratif des institutions démocratiques (les élections ne conduisent pas à un changement de pouvoir, différents médias diffusent le point de vue du gouvernement et l'opposition au parlement vote de la même manière que le parti au pouvoir, entre autres), d'où l'on conclut que l'autoritarisme est à la base des régimes hybrides. Cependant, les régimes hybrides imitent également la dictature tout en ayant un niveau de violence relativement plus faible.

Pour notre réflexion, il nous importe de l'orienter dans le mélange de la parenté avec la démocratie. Celle-ci se rapproche à l'étude sur le pouvoir traditionnel et le pouvoir moderne épinglé par Héritier Mambi.<sup>8</sup> Enfin, le concept crise sociopolitique sera étudié dans son extension au travers des faiblesses de la démocratie en Afrique et ses conséquences.

A l'issue des clarifications conceptuelles susdécrites, notre réflexion se structure en quatre points, outre l'introduction et la conclusion. Le premier point retrace l'histoire politique de l'Afrique en trois périodes, le deuxième se focalise sur l'implication de la parenté en politique, le troisième point se base sur l'hybridisme de système politique en Afrique en ayant le contour de la participation des communautés à la gestion politique, la combinaison de la parenté avec la démocratie, le quatrième point, enfin, jette au regard anthropologique sur des crises sociopolitiques en Afrique.

## I. HISTOIRE POLITIQUE DE L'AFRIQUE

### 1.1. L'Afrique précoloniale

Ce point porte sur l'organisation politique de l'Afrique précoloniale. L'histoire nous renseigne différents types d'organisations politiques en Afrique précoloniale, chacune prenant la forme particulière d'empire, de royaume et parentale ayant un impact réel sur l'organisation socioéconomique. Fortes, M et Evans Pritchard<sup>9</sup> notent à ce sujet l'existence de deux types d'organisation politiques : la première était basée sur une organisation politique dotée d'un appareil étatique comme le cas de Zoulou, ... tandis que le deuxième était dépourvu de l'appareillage étatique, l'organisation était basée sur la gestion segmentaire. La gestion de la société était basée sur la parenté.

Lombard<sup>10</sup> de sa part, renchérit en précisant que dans l'organisation segmentaire, il y avait des particularités pour chaque société concernée, il y en a des différences qui ont remis en cause la classification des systèmes politiques africains. La généralisation n'était pas facile par manque d'uniformité de gestion du pouvoir. Les éléments suivants, peuvent l'expliquer : il y avait des sociétés patriarcales et matriarcales pour signifier le détenteur du pouvoir selon le côté paternel, soit du côté maternel.

En suivant le lignage des aînés, la primogéniture. A cette période, le pouvoir revenait à une famille régnante, donc pour devenir roi, empereur, chef, ça dépendait de l'appartenance lignagère, clanique, alliance par le sang était de règle d'or pour participer à la gestion politique de la société. Il était évident de voir les membres de la famille du chef au pouvoir occuper certains postes pour la gestion de la cité, tout pouvoir était détenu par eux seuls sur le plan politique, économique, socioculturel, juridique. La culture de chaque

<sup>8</sup> H. MAMBI, 2010, *Pouvoir traditionnel et pouvoir d'Etat en RD Congo contemporain. Esquisse d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques*, medias Paul, Kinshasa, p.80.

<sup>9</sup> M. Fortes, Evans PRITCHARD, E.E, 1940, *African political*, Oxford, university press, Londres, p52.

<sup>10</sup> J. LOMBARD, 1960, « la vie politique dans une ancienne société de type féodal : les bariba du Dahomey », *Cahiers d'études africaines*, I, 3-3, pp 5-45, Paris.

société était au centre, tout membre de la société était censé respecter de peur d'être sanctionné par la peine de mort, soit d'être infligé d'un sort de malédiction. La conduite était guidée par la croyance, le respect des aïeux et des ancêtres. Les conflits du pouvoir pouvaient exister au sein de familles régnantes, jusqu'à engendrer des guerres entre les héritiers. Au regard de la situation politique de l'Afrique précoloniale, la parenté était fonctionnelle dans la gestion de la société, car la participation en dépendait. C'était inconcevable de voir un membre n'appartenant pas à la famille régnante de prendre de pouvoir, sa légitimité serait contestée par les membres de la société concernée.

### 1.2. L'Afrique coloniale

L'incursion de blancs en Afrique a conduit au bouleversement de l'organisation politique. Il y a eu recours à la force pour établir la domination occidentale. L'histoire nous renseigne le partage de l'Afrique à Berlin, d'où chaque pays africain était transformé en colonie. La gestion du pouvoir passe par les mains de colons avec la collaboration des autres chefs traditionnels. C'est la genèse de l'hybridation de régime politique et la constitution des états africains selon le modèle occidental. Héritier Mambi, démontre la collaboration du pouvoir politique moderne et le pouvoir politique traditionnel.

On observe deux tendances : la première est de continuer avec le chef traditionnel en l'instituant par un acte soit un décret, par contre la deuxième tendance est le remplacement du chef traditionnel par un autre jugé favorable par les colons suivant leurs intérêts.

Les règles du jeu changent, il faut la soumission aux directives des colons. Sur le plan culturel, on instaure la religion, c'est le christianisme et l'islam en déclarant mauvaise et démoniaque toute croyance aux dieux autres que ceux reconnus par les deux religions. Nous pouvons dire à ce stade que l'africain connaissait la déperdition culturelle telle que toutes ses valeurs culturelles étaient foulées et jugées comme pratiques interdites vouées à l'abolition.

La folklorisation de la culture africaine s'est imposée comme stratégie contraignante d'auto-renonciation au profit de l'imitation de l'être blanc qu'est la civilisation profondément anti-traditionnelle. C'était le début de l'instauration de structure politique étatique du modèle occidental.

A ce stade, nous pourrions déjà évoquer, l'hybridisme embryonnaire de la conception du pouvoir pour gérer la société. L'Afrique emboîte le pas vers la mutation de l'organisation politique au modèle occidental. Ce qui conduira à la constitution d'un Etat et l'abolition totale du pouvoir traditionnel soit au mélange du pouvoir politique de l'Etat et le pouvoir traditionnel détenu par le chef coutumier, garant de la vie de la société. Mais il faudra tout de même souligner que même dans le cas de l'abolition totale du pouvoir coutumier au profit de l'Etat occidentalisé, l'influence du traditionnel demeure latente.

Le climat politique était tendu, il y avait le recours à la force pour opérer ce changement voulu et décidé par l'occident pour leurs fins. Le fait d'avoir la mainmise sur la gestion de la société, le recours à la force pour sanctionner était normal, car l'état a le pouvoir et détient le monopole de la violence légitime dans la société, comme le note Max Weber.<sup>11</sup>

Partant de ces faits, nous constatons le refus et l'acceptation de cette cohabitation de part et d'autre des sociétés soumises à l'impérialisme. Cette mutation s'accompagne de crises sociopolitiques manifestées par des guerres, des sanctions de privation de l'aide, de coopération, d'isolement, l'incarcération... Il faut dire oui au colon et le non était comme

---

<sup>11</sup> Max Weber., *Economie et Société*, livre de sociologie, Allemagne, 1922, p.14

une faute lourde soit un péché mortel. Tout leader africain qui le commettait, était sanctionné sévèrement.

### 1.3. *L'Afrique postcoloniale*

Nous observons l'indépendance de plusieurs pays sur le plan politique. En laissant des structures de dépendance sur le plan culturel, social, économique au modèle occidental, c'est la continuité de la domination en changeant des formes pour une apparence pacifique appelée la diplomatie. Il existe plusieurs organisations des nations unies pour maintenir la domination et le contrôle de l'Afrique.

A titre illustratif, nous pouvons citer : les conseils de sécurité des nations unies, l'Unesco, la charte universelle des droits de l'homme, la banque mondiale, le fond monétaire international, l'organisation mondiale de la santé, l'organisation internationale du travail, instauration des cadres juridiques. L'Africain est appelé ainsi à se soumettre à toutes ces structures internationales qui dictent la conduite à suivre, fixent les règles du jeu du pouvoir en se basant sur les principes démocratiques, du reste, standardisés et universalisés. La démocratie est plébiscitée meilleur régime politique puisque nouvelle forme de colonisation des Etats Africains. Tout pays africain a adopté la démocratie comme système politique en choisissant le régime présidentiel, soit semi présidentiel défini dans une constitution. Ceci constitue une volonté des occidentaux pour bien gérer les africains. L'Afrique dirigée autrefois par le modèle politique traditionnel basé sur la parenté, en ayant les seuls membres de la famille régnante au pouvoir passe aujourd'hui par un modèle occidental habillé par la Démocratie, l'accès au pouvoir passe par les élections.

Ceci ne laisse pas à l'Afrique la liberté dans son exercice du pouvoir, car l'occident devient la référence, le modèle à suivre. Tout pays africain qui s'en écarte connaît une sanction de la part des occidentaux. Cela se justifie pour le maintien de l'ordre et de la paix du continent, en général, et de chaque pays, en particulier.

Il revient à nous de mettre en exergue ces questionnements : comment la démocratie est-elle perçue et vécue en Afrique ?, Y-a-t-il des similitudes ou des disparités au niveau politique africain avec l'occident ? La parenté qui est toujours présente à toutes les périodes politiques de l'Afrique, reste un élément moteur de l'exercice du pouvoir, combat du pouvoir en Afrique. Elle est déterminante dans la démocratie en Afrique, la politique marche de pair avec la parenté. Ceci est qualifié par nous, d'hybridisme de système politique africain. Il suffit d'observer comment la parenté est fonctionnelle dans la politique africaine pour en noter la véracité.

## II. L'IMPLICATION DE LA PARENTE EN POLITIQUE AFRICAINE

A l'issue de ce point, nous appréhendons la parenté comme élément fonctionnel de la politique exercée en Afrique. L'observation de la participation de la population à la gestion du pays, nous révèle les éléments qui convergent vers cette affirmation. Pour le démontrer, il est question de scruter la politique de quelques pays africains pour dénombrer les aspects de la parenté.

### 2.1. *Gabon*

Le règne du président Omar Bongo nous renseigne, sur le plan politique, comment les membres de sa famille étaient au pouvoir, en occupant les postes de commandement jusqu'à la succession de son fils Ali Bongo à la tête du pays à ce jour. On y ajoute les faveurs que bénéficient les membres de son ethnie. La vie politique est dominée profondément par la parenté. La perception, la pratique et le comportement des gabonais appartenant à la même ethnie que Omar Bongo pouvaient bien le démontrer : on vote pour un frère en lieu et place du projet de société.

### 2.2. *Angola*

Le règne du président Eduardo-Dos Santos nous révèle l'occupation des postes clés par ses membres de la famille, sa propre fille Isabelle, son épouse... et pour chuter, à sa succession par son Dauphin Joao Lourenco, membre de MPLA, ex-ministre de la défense jusqu'à ce jour.

### 2.3. République Démocratique du Congo

Le règne du président Mobutu à l'époque du Zaïre montre à suffisance comment les membres de sa famille, de son clan, étaient aux postes de commandement sur tous les plans. Il suffisait d'appartenir à la province de l'Equateur soit par alliance, appartenir à l'ethnie Ngbandi, pour participer à la gestion du pouvoir. Son règne a duré 32 ans. Il fut remplacé par Laurent Désiré Kabila grâce à un coup d'Etat militaire mené par la formation politico-armée AFDL qui a fini par s'installer au pouvoir. L'assassinat de Laurent Désiré Kabila a conduit son fils, Joseph Kabila, à la tête du pays en janvier 2001. Bien qu'il ait quitté le pouvoir après dix-huit années de règne sans partage, ce dernier a tenté en vain à se faire remplacer, à travers les élections, par un membre de son parti originaire de la province d'origine de sa mère. Une stratégie pour avoir continuellement la main mise sans être au pouvoir sur la gestion du pays : une présence non présente.

### 2.4. Togo

Faure Gnassingbe devenu président en 2005, en remplacement de son père, l'ancien président Gnassingbe Eyadema 1967-2005, 37ans au pouvoir. Après 37 ans de règne de Faure Gnassingbe. Le pouvoir reste entre les mains de la famille Gnassingbe. Les autres membres de la famille bénéficient de certains privilèges et occupent des postes de haut commandement sur tous les plans. Il y a répression de toute forme d'opposition. Etienne Eyadema fut inévitablement réélu à 5 reprises en 1979, 1986, 1993, 1998 et 2003.

En 1990, le pays a connu des grèves et des manifestations. Il y a eu des troubles politiques et sociaux au début des années 1990, il y eut l'instauration du multipartisme à la suite du Président Français, François Mitterand. Du 8 juillet au 28 août 1991, se tient une conférence nationale qui opte pour la mise en place d'un régime semi-présidentiel, institue un haut conseil de la République (HCR) et impose la nomination d'un premier ministre.

### 2.5. République Centrafricaine

Il y a l'Ethnie Gbaya dont plusieurs personnalités politiques de la RCA en sont membres. C'est le cas des anciens chefs d'Etat : Ange-Felix Patassé, François Bozizé, il a favorisé les membres de son ethnie durant son régime présidentiel.

### 2.6. République du Congo

Denis Sassou Nguesso est encore au pouvoir, les membres de sa famille occupent des postes de commandement, en ayant des avantages et des privilèges qui sont de loin à comparer avec la population. Sa durée au pouvoir n'est pas différente du pouvoir monarchique. Les membres de son ethnie sont majoritairement aux postes de commandement. Les derniers développements de la politique congolaise renseignent, d'ailleurs, les tentatives pour Denis Sassou Nguesso de préparer son fils Christel Sassou à son remplacement.

Pour clore ce point, le primat était d'illustrer les exemples qui montrent comment la parenté est non seulement impliquée dans la politique, mais surtout influence la gouvernance de l'Etat. On y recourt pour placer ses propres frères ou sœurs aux postes de commandement en guise de confiance car on estime qu'ils ne peuvent pas trahir en plus, le chef est plus redevable à sa parenté qu'à la nation. Au moment des élections, la parenté

reste dominante dans le choix du candidat. Il est important de mentionner, par conséquent, que dans les pays sus évoqués, toute une génération de citoyens ne connaît qu'un même président, sinon une seule famille dirigeante à la tête du pays.

Nous reviendrons, plus loin, pour déceler leur lien en combinaison avec l'hybridisme de système politique afin d'expliquer la source des crises sociopolitiques en Afrique. Nous avons l'impression de voir de dynastie, de monarchie républicaine à l'apparence des états démocratisés ou démocratiques à l'heure actuelle sous l'arbitrage du concepteur occidental. Au point suivant, la question de la construction d'Etat sera abordée car c'est l'œuvre occidentale en remplacement de l'ancienne gestion politique en Afrique. Ce qui incarne en son sein l'hybridisme d'Etat et ses conséquences.

### III. L'HYBRIDISME DES SYSTEMES POLITIQUES EN AFRIQUE

Au cours de ce point, nous épingleons le contour de la démocratie en Afrique. En nous interrogeant comment la démocratie est perçue et vécue dans le combat politique, la participation à la gestion de la société. L'objectif est de montrer comment l'hybridisme de système politique est source des crises sociopolitiques. Le constat fait de la démocratie en Afrique accuse des faiblesses en ce sens que c'est la parenté qui demeure le fil conducteur à la place des principes ou valeurs de la démocratie. Dans cette optique, les crises ne peuvent être engendrées, car dit-on, les mêmes causes dans les mêmes conditions produisent les mêmes effets, ce que nous qualifions de crises sociopolitiques partout en Afrique dans le contexte de la démocratisation.

#### 3.1. Perception de la démocratie en Afrique

La démocratie en Afrique reste apparente par le multipartisme, organisation des élections, le discours sur l'Etat de droit. Pour le commun de mortel, c'est une voie pacifique pour accéder au pouvoir politique. Chaque constitution définit la modalité d'accéder au pouvoir. Il y a contraste avec les principes de la démocratie qui devraient être d'application, car ces principes sont violés, il y a des arrestations politiques par le simple fait de critiquer le pouvoir en place, surtout le chef de l'Etat. Pour l'Afrique, la démocratie reste une invention de l'occident. Ce fut imposé par le président Français, François Mitterrand, lors de conférence de Baule tenu en 20 Juin 1990. Le fruit de la colonisation a conduit à la rupture de l'ancienne organisation politique fondée sur le pouvoir détenu par de lignée régnante, donc la parenté, qui est encore dominante dans la démocratie actuelle.

Toutefois, le mode de désignation du chef par élection, était déjà pratiqué dans quelques sociétés de façon réduite. C'était de choisir un chef de lignage par des chefs des clans, de même lignage. L'Afrique ne vit pas encore les principes démocratiques. Les conditions pour appliquer la démocratie, ne sont pas encore réunies en se basant sur les plans économique, socioculturel, comparativement à l'occident.

#### 3.2. Vécu de la démocratie en Afrique

Il sied de signaler l'écart entre la démocratie en Afrique et celle de l'occident. Pour le premier groupe, la parenté est un fil conducteur de l'exercice du pouvoir démocratique en Afrique. Il suffit d'observer les membres d'un parti politique, la majorité est constituée des membres des familles biologiques, de son ethnie, de son église, pour parler de la parenté au sens large. Ils ne tiennent pas compte de valeurs démocratiques, c'est plus le lien spirituel par le fait de partager la même sphère, soit les mêmes croyances. Ceci est visible lors des élections, campagne électorale, on ne soutient que son frère sans tenir compte du projet de société présenté par le leader.

Par contre la démocratie en occident met en exergue le projet de société du leader, le respect des valeurs démocratiques. On ne peut élire qu'un candidat qui prouve l'excellence, la moralité irréprochable. C'est ce dernier qu'on peut désigner pour l'intérêt

général du peuple. En Afrique, une fois, on est élu, le leader est redevable à son parti politique, à sa communauté, c'est plus ses proches qui occuperont des postes de commandement, il a plus de confiance au mépris du reste, constituant son électorat. Il y a oubli total des intérêts du pays. La démocratie en Afrique n'est pas idéologique, elle est plutôt patriarcale car on ne vote pas selon l'idéologie ni selon son projet mais selon qu'on est frère, membre du clan, membre de l'ethnie, il est de chez moi, le leader a demandé que je vote pour lui.

### 3.3. Hybridisme de système politique en Afrique

L'observation du combat politique, exercice du pouvoir, l'application de la démocratie en Afrique est jalonnée de la parenté élargie sur toutes ses formes. Au regard de la participation communautaire, on décèle que les membres de la communauté du leader occupent les postes de commandement dans les différents pays africains. Ils jouissent des privilèges et avantages sans commune mesure par rapport aux autres membres et citoyens du pays.

La confiance est une règle d'or pour désigner et placer une personne au poste de commandement soit dans une institution, pour cela, on recourt plus à la parenté. On fait plus confiance à un frère et « entre un ami et un frère, le choix est clair », dit un adage africain mieux connu. Donc on est rassuré d'être préservé de la trahison quand on désigne un frère. La conservation à perpétuité du pouvoir, puisqu'il appartient à la famille parentale et s'étendrait à tous ses membres, et la centralisation de son exercice ainsi que l'accumulation des avoirs matériels et de finances sont le substratum des motivations apparentes de ces comportements politiques mégalomaniques.

On vit fréquemment en Afrique, des putschs qui désagrègent l'arsenal démocratique, bien qu'encore fragile, en faveur des transitions dont la durée plonge le pays dans l'incertitude quasi-totale : caducité et illégitimité des Institutions existantes, nullité de la Constitution, hypothèse du dialogue intra-national, formation d'une gouvernance transitionnelle, prévision des élections pour redémocratisation du régime, etc. Le processus est cyclique dans certains pays. Le Tchad et le Mali en font une bonne illustration. C'est à l'aune de ces tâtonnements démocratiques qu'on parle de plus en plus aujourd'hui de la transitologie et la consolidologie comme des sciences nouvelles en quête des thérapies à la démocratie agonisante qui risque incessamment une mise en bière.

L'armée est au service du chef de l'Etat et interfère avec la politique. Toute manifestation civile pour revendication des droits rencontre des obstacles par le pouvoir en usant la force des services de sécurité et de la police appuyée souvent par l'armée. La police et l'armée sont donc le levier de maintien des dirigeants au pouvoir. Les droits et libertés des citoyens sont violés, l'expression populaire contrainte à l'anéantissement pour sécuriser le pouvoir. Ainsi peut-on compter à récurrence des cas de musèlement de l'opinion citoyenne, des arrestations arbitraires surtout du côté des opposants politiques, de kidnapping, des assassinats, même des exécutions en masse. En République Démocratique du Congo, le soulèvement populaire intervenu, du 19 au 21 janvier 2015, contre une disposition de la réforme de la loi électorale conditionnant la tenue des élections par l'organisation du recensement général de la population avec une incidence négative sur le respect du délai légal électoral a causé des nombreuses tueries des citoyens dont les corps étaient enfouis dans une fosse dite la fosse commune de la Maluku. Le phénomène « fosse commune » s'est ordinarisé et élu domicile dans le carcan de la guerre de la démocratisation.

L'hybridisme trouve son sens dans le fait que les changements politiques que connaissent beaucoup des pays africains restent des processus de façade et inachevés pourvus malheureusement des mélanges disharmonieux de deux systèmes d'organisation

socio-politique aux antipodes. En se référant à l'histoire politique de chaque pays, il y a trois périodes abordées dans le premier point. Il nous revient à dire que la genèse de l'hybridisme se situe dans la colonisation. Ce fait a connu la rupture apparente et la continuité psychique et psychologique de l'organisation politique de l'Afrique précoloniale. Il est facile d'observer des survivances culturelles persistantes qui en justifieraient la continuité, notamment : la ferme volonté du Chef de posséder indéfiniment le pouvoir jusqu'à la mort, la concentration monopolistique du pouvoir, la tendance manifeste du Chef à créer des successeurs du pouvoir au sein de sa parenté, la perception du pouvoir comme une donation sacrée qui peut être auto-abusée sans encourir de sanction, mais ne pas porter atteinte sans risque d'en subir le sort de suppliques les plus dramatiques, la vénération défiante du chef par des louanges.

Le chef était désigné selon la logique de l'appartenance à la lignée régnante, donc du chef en place, car le pouvoir se transmet du père au fils, soit d'un parent à sa progéniture. Ce mode de transmission du pouvoir est à la base aujourd'hui de la logique parricide d'accession au pouvoir. Tel Jules César à son fils, l'on s'exclamerait : « Brutus, tu quoque fili mi. ». Le père, mort dans des conditions vaporeuses, est remplacé par celui qui est dit « fils » pour atténuer les tensions parmi ses membres de la famille dirigeante. Ces cas se comptent ces dernières années dans nombre de pays d'Afrique Subsaharienne en l'occurrence la RDC, le Tchad, le Gabon, le Togo, etc.

Dans ce monde de gouvernance à caractère parental, les notables sont en majorité les membres de famille ou du village du chef et tous les moyens sont détenus par le chef : il a l'armée, les moyens juridiques, la force financière et économique de telle sorte qu'il se permet de tout, même de la vie des citoyens. Les crimes humains, financiers et économiques constituent une des raisons fondamentales qui justifient l'attachement acariâtre des dirigeants africains au pouvoir. Ils en font d'ailleurs les objectifs électoraux à leur réélection pour des mandats illimités.

De nos jours, nous vivons ces abus du pouvoir dans les Etats africains qui ne sont que le fruit de l'invention occidentale avec la démocratie. C'est le changement de l'appellation de l'organisation politique car les réalités sont pareilles. Le pouvoir est détenu par une poignée d'hommes proches du chef et membres de sa famille, soit de la parenté. Le recours à la force pour dominer la population afin d'imposer la volonté politique du chef.

Tout opposant politique, animé du patriotisme, motivé par l'idéologie de la démocratie est qualifié d'ennemi de l'Etat et, de ce fait, voué à l'anéantissement politique, voire physique.

Combien de fois n'a-t-on pas compté des arrestations odieuses et violentes des opposants politiques ou citoyens (journalistes, acteurs de la société civile ou des mouvements citoyens, etc.) au pouvoir du pharaon au cours des manifestations de protestations pourtant dument autorisées, des assignations à la résidence surveillée, des plastifications des domiciles, des assassinats, etc.. C'est le prix réservé aux opposants. Les institutions de droits de l'homme accusent leur impuissance pour défendre les droits des opposants, car elles sont ainsi assimilées à l'opposition, il suffit de lever la voix contre le pouvoir, d'être pris pour dangereux au pouvoir. En plus, si le coordonnateur et les membres des institutions de droits de l'homme sont aussi vulnérables par le pouvoir en place, en RDC, le procès de Floribert CHEBEYA, un artisan et défenseur de droits de l'homme reste en cours jusqu'à ce jour, le dossier est toujours sombre. Que pourrait être le sort des opposants hors de ladite institution ?

Dans ce contexte, la population de chaque pays africain en majorité connaît des frustrations, l'injustice car il y a deux poids et deux mesures. D'une part, il y a une minorité qui compose avec le chef de l'Etat en jouissant de tous les avantages, ils sont riches et

profitent de la richesse du pays à leurs fins tandis que la majorité de la population connaît les misères de tout genre, bien que le pays regorge des potentialités naturelles à même d'impulser son développement socio-économique.

Les questionnements montent à la surface sur tous les bénéficiaires de la richesse des pays africains. Les dirigeants africains travaillent-ils pour les intérêts de leurs pays ou pour les autres ? La population assiste à la passivité des institutions internationales, car les sanctions contre les coupables et leurs complices sont rares et très souvent prises sans être appliquées. Tout s'arrête au niveau du discours. Des déclarations génériques sans substances font la routine sans ne jamais porter effets notamment : « Nous condamnons énergiquement ces crimes odieux et recommandons une enquête indépendante qui devra rétablir la vérité et identifier les auteurs de ces crimes ; Nous exigeons à la communauté internationale de lui imposer des sanctions économique sévères en l'occurrence : de bloquer ses comptes dans des banques étrangères, de geler ses avoirs, de lui interdire de voyager à l'étranger... ».

De la part de la population, elle crie vers la communauté internationale pour trancher le conflit, mais les règles diplomatiques semblent toujours amadouer et la situation de tension demeure jusqu'à devenir une crise sociopolitique et ses conséquences qui ne valent plus la peine de les citer ni les décrire vu leurs récurrences. D'où l'Afrique reste l'espace des crises sociopolitiques dans le contexte de la démocratisation. Il revient à analyser ces dites crises pour dégager les pistes de solution afin d'y remédier.

#### **IV. REGARD ANTHROPOLOGIQUE DES CRISES SOCIOPOLITQUES EN AFRIQUE**

Ce dernier point, place l'homme au centre par le fait que les crises sociopolitiques sont engendrées par lui, il en est victime et est le seul à trouver aussi des solutions pour y remédier. La politique est faite par l'homme et pour l'homme dans une société, pour le cas dans un Etat souverain, indépendant et démocratique. La majorité des pays africains connaissent des différentes formes de crises sociopolitiques et ses conséquences. Aucune personne au monde en général et africain en particulier peut vouloir vivre les crises sociopolitiques et ses conséquences pour son existence.

A l'évidence des crises sociopolitiques en Afrique dans le contexte de la démocratisation, il revient à nous de repenser la démocratie pour que l'Afrique redevienne le paradis comme ce fut dans l'époque précoloniale, en s'adaptant à la nouvelle perspective mondiale. Le primat est à donner à l'humanisation où tout homme doit vivre ses droits et non victime des crises sociopolitiques, source de l'animalisation, où la vie humaine se confond à celle d'un animal qui subit la volonté de son maître par usage de force.

Tout homme est appelé à jouer son rôle pour que la société toute entière connaisse l'équilibre. Les crises sociopolitiques sont les conséquences d'une société en déséquilibre. L'option de recourir à la démocratie est acclamée de tous pour mettre fin au déséquilibre. Les principes démocratiques conduisent à l'élévation d'Etat, ce qui constitue le secret des pays occidentaux, l'application des constitutions sans modification et les conditions socioéconomiques accompagnent la démocratie par usage de la bonne gouvernance. Tout citoyen se sent appartenir à son pays et leurs dirigeants sont redevables à leurs nations. Le résultat ne peut déboucher que par une nation forte, souveraine. Du moins chacun se retrouve, il n'y a pas de peine pour l'existence humaine. Les lois du pays assurent le maintien de l'équilibre.

En Afrique, les choses semblent être le contraire, le fonctionnement de l'Etat contraire profondément les dispositions constitutionnelles en vigueur, la gouvernance foncièrement

parodique, d'autres mécanismes président au fonctionnement du système politique. C'est à raison que Chiek Anta Diop parle du caractère monarchique du pouvoir politique en Afrique quand il écrit : « les réflexes profonds de l'africain se rattachent davantage à un régime monarchique qu'à un régime républicain »<sup>12</sup>

Il y a lieu de nous poser la question de savoir si la démocratie existe réellement en Afrique. Y-a-t-il des Etats indépendants et souverains en Afrique à l'heure actuelle de la démocratisation?

L'africain connaît la transformation de société traditionnelle en société moderne sous forme d'un Etat du type occidental. La gestion du pouvoir par la parenté cède à la démocratie, mais en gardant le fond de la conception du pouvoir traditionnel comme ce fut dans la période précoloniale. La mutation du pouvoir moderne exprimé par le mode des élections pour accéder au pouvoir, le changement du mode de production communautaire au mode de production capitaliste, la transformation de la religion africaine qui se basait sur les croyances des dieux et des ancêtres aux religions chrétiennes, musulmanes, aux croyances fondées sur Jésus-Christ, existence d'un seul Dieu, révélé dans la bible, croyance aux écrits de prophète Mahomet stipulés dans le "coran". Par contre, des mutations apparentes n'étant que des transpositions sans transformation réelle de l'« Être-africain » qui n'est d'ailleurs guère possible.

La trajectoire de toutes ces transformations ne constituent que la transition pour l'africain car tout ce processus n'est ni pur ni achevé. Pour autant dire que la coexistence des survivances de la parenté et le pouvoir traditionnel président au fonctionnement de la politique en Afrique. Il se produit le phénomène de la déculturation en ce sens que l'Afrique renonce consciemment ou inconsciemment à sa culture, à son être pour s'accepter dépendante de l'occident. Elle veut imiter le blanc qui lui dicte ce qu'il faut faire. Dans cette perspective, le développement de l'Afrique sur le plan politique ne sera qu'un mort-né, soit un prématuré.

On assiste au chaos de l'Afrique sur le plan politique où tout devra suivre le modèle occidental par la forme, mais le fond reste africain. C'est l'hybridisme qualifié par Balandier lorsqu'il écrit que l'africain n'est ni africain ni européen<sup>13</sup>. L'acculturation est très poussée et cela rend l'africain hybride. Pour l'attester, il est question de voir les faiblesses de la démocratie en Afrique et elles s'expriment par les crises sociopolitiques interminables. Il revient à l'africain de repenser le système politique africain au regard des défis socioéconomiques, écologiques et humains proprement africains. C'est ce que recommande Yves Valentin Mudimbe<sup>14</sup> lorsqu'il écrit « L'invention de l'Afrique ». L'Afrique n'est plus et n'est pas elle-même ; elle a été inventée et continue à être inventée par l'Occident par sa vision du monde et ses intérêts. Il faut, dès lors, l'Inventer.

Le mélange du système politique en d'autre terme, c'est la combinaison de la démocratie et la parenté qui ne semblent pas bien fonctionner. Lorsqu'on veut diriger sur le modèle occidental avec les comportements et en fonction de la cosmogonie africaine, les crises sociopolitiques ne peuvent que renforcer leur ancrage sociétal. C'est à l'africain de voir, quel chemin faut-il suivre pour conduire l'Afrique à l'émergence, à la dignité au regard de sa grandeur et ses richesses. Etre en mesure de traiter avec l'Occident à l'égalité. Car dit-on entre les états souverains, c'est la réciprocité qui fait la règle d'or. Aucun état n'est supérieur à l'autre, ce n'est pas le cas entre l'Afrique et l'Occident.

<sup>12</sup> CHIEK ANTA DIOP, 1987, *L'Afrique noire précoloniale*, Présence Africaine, Paris, p.74.

<sup>13</sup> G. BALANDIER, 1957, *Afrique ambiguë*, P.U.F. Paris, p.56.

<sup>14</sup> V.-Y. MUDIMBE., *L'invention de l'Afrique, gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Présence Africaine Editions, Paris, 2021, p.3

Pour y arriver, le retour aux valeurs africaines s'avère indispensable, la recherche de son identité peut servir à ses fins. Car l'Occident n'a pas de modèle à proposer à l'Afrique. Michel Crozier<sup>15</sup> a fait ce même constat lorsqu'il écrivait : « le succès des japonais est lié à leur culture, que nous Français ne pouvons imiter. A vouloir les défier, nous sommes renvoyés à notre propre culture ».

Pour clore ce point, il revient à l'africain de s'imposer face à la domination occidentale, avoir la conscience de travailler pour le bonheur de l'Afrique qui est le berceau de l'humanité. Tout africain doit mettre de côté ce qui nous différencie et valoriser les éléments de la ressemblance dans l'africanité. La parenté doit être un signe de l'union et non la division, car nous venons tous d'une seule source. C'est à partir de MPUT, Nubie, qu'ont été amorcées des migrations qui ont conduit les africains dans leurs positions actuelles, selon l'étude de A. Tshimpaka sur l'Égypte Pharaonique<sup>16</sup>. Demeurons unis et bâtissons l'Afrique, car nous sommes frères et sœurs, nous n'avons que l'Afrique, notre patrimoine et héritage en commun.

## CONCLUSION

Au terme de notre réflexion, partant de l'histoire politique de l'Afrique pour voir le nœud du problème des crises sociopolitiques, nous pouvons affirmer que la parenté et l'hybridisme de système politique conduisent à des tensions depuis l'Afrique coloniale jusqu'au temps actuel marqué par le néocolonialisme, œuvre de l'occident. L'Afrique a abandonné sa tradition sur le plan politique en embrassant la modernité qui repose sur la construction de l'Etat démocratique. La démocratisation en Afrique reste encore une transition car l'africain vit le traditionnel et la modernité sous l'influence occidentale.

La pesanteur de la culture africaine flirte avec la culture occidentale qui impose sa marque par la démocratie, vue comme un meilleur système politique. Alors que chaque système politique a ses avantages et ses inconvénients comme disent les spécialistes en sciences politiques. L'Afrique est appelée à se conformer au respect des principes démocratiques universels, si l'un des principes manque, la suite ne conduirait qu'aux crises sociopolitiques. Le paradigme de la démocratie et le développement exigent le conformisme, la justice sociale.

C'est à l'africain de se valoriser par le travail pour le bonheur de l'Afrique avec son identité. L'occident ne viendra pas mettre fin aux différentes crises sociopolitiques, car il y participe aussi d'une manière ou d'une autre.

Dans une vision mondiale, chaque peuple est censé défendre ses propres intérêts pour avoir la place dans le concert des nations, au jeu du rendez-vous du donner et du recevoir donc une coopération gagnant-gagnant entre l'Afrique et l'Occident. Nous bouclons cette réflexion par l'interpellation de tout africain, peu importe son statut, à jouer sa fonction pour la grandeur de l'Afrique, notre seul patrimoine en commun. Nous sommes frères et sœurs, restons unis.

## BIBLIOGRAPHIE

- « Démocratie en Afrique : la multiplication des coups d'état ne signifie pas la fin de la démocratie », 2022., <http://www.bbc.com.afrique.reg> (le 12/09/2022)
- « La démocratie en Afrique, un système politique venu d'ailleurs s'est acclimaté au continent », 2020., <https://www.francetvinfo.fr.afrique> (accès le 12/09/2022)

<sup>15</sup> M. CROZIER, 1987, *État moderne, État modeste, Stratégies pour un autre changement*, Fayard, Paris, p.95.

<sup>16</sup> A. TSHIMPAKA YANGA, 1989, *Parenté égyptienne des peuples du Zaïre*, Cactus, Lubumbashi, p.87.

- « Le discours de la Baule » ou les pièges de la démocratie en Afrique, 1990. <https://w.w.w.elysée.fr.pdf>. (accès le 14/09/2022).
- BALANDIER, G, 1957, *Afrique ambiguë*, P.U.F, Paris, p.56.
- BALANDIER, G, 1967, *Anthropologie Politique*, PUF, Paris.
- CHIEK ANTA DIOP, 1987, *L'Afrique noire précoloniale*, Présence Africaine, Paris.
- CROZIER, M, 1987 *Etat moderne, État modeste, Stratégies pour un autre changement*, Fayard, Paris.
- GRAWITZ, M, 1991, *Lexique des sciences sociales*, Dalloz (5<sup>e</sup>. éd), Paris.
- LOUNGOU, S, 2022, « Des guerres » de succession en Guinée Equatoriale, au Congo et au Cameroun, vers un embrasement de l'Afrique centrale, *Diploweb.com : Revue géopolitique*, 23 Avril.
- MAMBI TUNGA-BAU, H, 2010, *Pouvoir traditionnel et pouvoir d'Etat en RD Congo contemporain. Esquisse d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques*, medias Paul, Kinshasa.
- Mudimbe Valentin Yves, *L'invention de l'Afrique, gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Présence Africaine Editions, Paris, 2021.
- N'GBANDA NZAMB O-KO-ATUMBA, H, 1994, *Afrique: démocratie piégée*. Front Cover. *Equilibres aujourd'hui*, - Africa.
- TSHIMPAKA YANGA, 1989, *Parenté égyptienne des peuples du Zaïre*, Cactus, Lubumbashi.